

**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale annuelle ordinaire
tenue le vendredi 6 novembre 2020, à 10 h, à distance via la plateforme ZOOM**

0. INSCRIPTION DES MEMBRES DU SPUL

Les participant.e.s à l'Assemblée générale du SPUL sont admis.e.s à la séance ZOOM entre 9 h 30 et 10 h.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 10 h, Yvan LEANZA, qui a accepté de présider la présente Assemblée générale jusqu'à l'élection de la ou du président pour l'année 2020-2021, constate que le quorum est atteint et ouvre l'assemblée.

Il rappelle quelques consignes pour le bon déroulement de la séance virtuelle ZOOM :

- Ouverture des fenêtres « Participants » et « Converser ».
- Utilisation de la fonction « Lever la main » pour prendre la parole et ouverture du microphone lors de l'invitation à prendre la parole.
- Utilisation du clavardage seulement pour appuyer une proposition et poser les questions sur le déroulement de la séance et d'ordre technique.
- Déroulement des votes par sondage ZOOM (accord, désaccord, abstention). Cette formule garantit la confidentialité du vote.

Pour permettre à nos adjointes de nous assister pendant la rencontre, le président de l'assemblée invite la secrétaire, Margot KASZAP, à formuler une proposition.

Proposition KASZAP – DESPRÉS (CS 2020-11-06_01)

Que l'Assemblée générale accepte la présence de Lucie HUDON, Caroline DALLAIRE, Isabelle FILLION, Céline ST-GERMAIN et Catherine VÉZINA (directrice générale et adjointes administratives au SPUL) comme scrutatrices et aides à la gestion de la présente assemblée avec droit de présence lors de huis clos.

Adoptée à l'unanimité

Avant de poursuivre, Yvan LEANZA invite les membres du Comité exécutif à se présenter.

Claire BILODEAU, trésorière, Margot KASZAP, secrétaire, John G. KINGMA, vice-président, Bernard ROY, vice-président et Alain A. VIAU, président, se présentent à tour de rôle.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Yvan LEANZA invite Margot KASZAP, secrétaire, à présenter l'ordre du jour.

Proposition KASZAP – DESPRÉS (AG 2020-11-06_02)

Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour du 6 novembre 2020.

0. Inscription des membres du SPUL
1. Constatation du quorum, ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. **Enregistrement de la séance de l'Assemblée générale**
4. ~~3.~~ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 8 novembre 2019
5. ~~4.~~ Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 8 novembre 2019
6. ~~5.~~ Rapport annuel 2019-2020 du Comité exécutif | Approbation
7. ~~6.~~ Rapport du Comité de négociation de la convention collective 2020-20XX
8. ~~7.~~ Perspectives pour l'année 2020-2021 | Information
9. ~~8.~~ **États financiers Dossier de la trésorerie**
 - Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL
Réception
 - États financiers du SPUL du 1er juin 2019 au 31 mai 2020
Adoption
 - États financiers du CGAC du 1er juin 2019 au 31 mai 2020
Information
 - **Prévisions budgétaires du SPUL du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021**
Dépôt
10. ~~9.~~ Élections : rapport sur les mises en candidature
 - Président.e de l'Assemblée générale du SPUL
un poste | vote à main levée
 - Président.e suppléant.e de l'Assemblée générale du SPUL
un poste | vote à main levée
 - Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL
trois postes de membre | vote à main levée
11. ~~10.~~ Information du président et questions des membres
12. ~~11.~~ Affaires nouvelles
13. ~~12.~~ Levée de l'assemblée

La secrétaire rappelle aux membres de l'assemblée les modifications apportées à l'ordre du jour indiquées dans le courriel leur ayant été transmis hier, le jeudi 5 novembre 2020. Ces modifications sont indiquées ci-dessus en caractère gras.

Yvan LEANZA invite les membres présents à amender l'ordre du jour, s'ils le souhaitent.

Puisqu'aucun amendement n'est proposé, Yvan LEANZA invite les membres à adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

3. ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Comité exécutif propose : (AG 2020-11-06_03)

Que l'Assemblée générale accepte que la présente séance de l'Assemblée générale du SPUL soit enregistrée aux seules fins d'aide à la rédaction du procès-verbal.

Adopté à la majorité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2019

Proposition KASZAP – CARREAU (AG 2020-11-06_04)

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du vendredi 8 novembre 2019.

Yvan LEANZA soumet le procès-verbal à l'examen de l'assemblée.

Aucune modification n'est demandée. Le président de l'assemblée invite les membres à adopter le procès-verbal du 8 novembre 2019, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

5. SUITES AU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2019

Yvan LEANZA invite le président du SPUL, Alain A. VIAU, à faire part à l'assemblée des suites au procès-verbal.

Le président du SPUL félicite d'abord le personnel du SPUL pour l'organisation de cette assemblée générale virtuelle et fait ensuite part des suites au procès-verbal.

Le 45^e anniversaire du SPUL

Le 45^e anniversaire du SPUL fut célébré lors d'un 5 à 7, le 9 décembre 2019. Un SPUL-lien consacré à cet anniversaire fut lancé. Des entrevues vidéos avec des collègues qui ont marqué l'histoire du SPUL furent également diffusées.

Tournée des facultés en vue de la négociation de la convention collective

La tournée des facultés a permis de récolter les préoccupations des membres du SPUL et de produire un document de référence sur les principaux enjeux de la présente négociation de la convention collective.

Comité d'appui et de stratégie pour la négociation la convention collective 2020-20XX

Le Comité d'appui et de stratégie pour la négociation de la convention collective 2020-20XX compte 11 membres sur les 16 postes qui étaient à pourvoir à raison d'un.e représentant.e par faculté. Cinq facultés n'y sont pas encore représentées : la Faculté de droit, la Faculté de médecine dentaire (une candidature reçue), la Faculté de philosophie, la Faculté des lettres et des sciences humaines et la Faculté des sciences infirmières. Si des collègues de ces facultés sont intéressé.e.s à proposer leur candidature, elles et ils sont invité.e.s à se manifester en contactant le SPUL.

Espace des professeur.e.s

Le SPUL n'a pas encore reçu de suivi de l'Employeur à ce sujet.

6. RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DU COMITÉ EXÉCUTIF | APPROBATION

Le Comité exécutif propose : (AG 2020-11-06_05)

Que l'Assemblée générale approuve le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2019-2020.

Yvan LEANZA invite Alain A. VIAU à présenter le rapport annuel du Comité exécutif.

Alain A. VIAU présente le rapport annuel en soulignant certains éléments.

Il précise que cette année encore, outre la gestion courante de nos relations de travail, plusieurs dossiers ont gardé les officiers syndicaux et le personnel du SPUL fort occupés.

Yvan LEANZA invite les membres à adopter le rapport annuel 2019-2020 du Comité exécutif.

Adopté à l'unanimité

7. RAPPORT DU COMITÉ DE NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE 2020-20XX

Yvan LEANZA invite John G. KINGMA, porte-parole du Comité de négociation de la convention collective 2020-20XX, à présenter le rapport.

John G. KINGMA présente le rapport du Comité de négociation. Jusqu'à maintenant, le Comité de négociation du SPUL s'est réuni une quarantaine de fois pour constituer le projet syndical de convention collective.

Un membre demande comment le SPUL prévoit faire avancer ce dossier et mobiliser ses membres.

John G. KINGMA indique que le Comité de négociation est en réflexion sur les manières d'augmenter le niveau de pression sur l'Employeur. Les membres du SPUL ont d'ailleurs le droit de grève depuis le mois d'août 2020. Le Comité d'appui et de stratégie sera prochainement réuni afin d'étudier, entre autres, le dossier de la mobilisation des membres.

Un membre souligne que, pour les parties normatives en lien avec la COVID, une lettre d'entente fut signée en mai dernier. Il semble que plusieurs lettres d'entente sont en élaboration. Cette personne souligne que la priorité de l'Employeur semble être flagrante du fait qu'un membre de leur Comité de négociation provient du ministère des Finances. De plus, le porte-parole du Comité de négociation de l'Employeur est un professeur retraité. Il connaît inévitablement moins les problèmes actuels de terrain.

Un membre demande quels seraient les moyens alternatifs pour le SPUL de contacter ses membres en cas de grève ou de lock-out.

Un autre membre souligne qu'il a un doute quant à la volonté de l'Employeur de négocier. Quels moyens de pression concrets sont envisagés par le SPUL? Est-ce qu'un calendrier a été prévu?

John G. KINGMA se pose la question suivante : est-ce que l'Employeur démontre de la mauvaise foi? Il y répond par l'affirmative sur certains aspects. Cependant, lorsque leur inexpérience est prise en considération, la réponse est plutôt négative. Pierre LEMIEUX est l'ancien doyen de la Faculté de droit et Alain CLOUTIER ainsi que Marie-Claude BEAULIEU, qui sont les responsables, ont effectivement des connaissances sur les conventions collectives, mais pas concernant les problèmes et les enjeux de la négociation. L'Employeur s'attendait à recevoir le projet de convention collective du SPUL. John G.

KINGMA mentionne que les moyens de pression sont à évaluer en prenant en considération la situation de la COVID. Les réflexions du Comité d'appui et de stratégie pour la négociation seront attendues. Il précise qu'un mandat ou une rumeur de grève pourrait peut-être instaurer une certaine crainte chez l'Employeur.

Alain A. VIAU mentionne que le SPUL est en réflexion quant à l'utilisation, par exemple, d'adresses courriel personnelles des professeur.e.s pour les joindre en cas de grève ou de lock-out.

John G. KINGMA ajoute que des capsules de négociation sont mises à la disposition des membres aussitôt que des informations sont disponibles à ce sujet à la suite des rencontres avec la partie patronale. Une liste téléphonique pourrait également être une solution pour joindre les membres.

Une membre souligne qu'une grande latitude a déjà été offerte à la partie patronale de la part des professeur.e.s. L'Employeur aurait dû clarifier ses attentes préalablement. Elle mentionne d'ailleurs avoir l'impression que les professeur.e.s sont mis de côté dans les discours de la rectrice. Elle précise que les professeur.e.s sont fatigué.e.s... qu'elle serait bien à l'aise avec un mandat de grève.

John G. KINGMA remercie cette membre pour son témoignage. Il est certain que le Comité de négociation du SPUL pourrait « appuyer » plus fort s'il savait avoir l'appui des membres du SPUL.

Un membre mentionne qu'il ne serait pas difficile de prévoir un serveur externe au SPUL pour l'élaboration d'une liste d'adresses courriel personnelles des professeur.e.s. Ainsi, les inquiétudes pour la logistique seraient dissipées, comme une panne par exemple.

Alain A. VIAU répond qu'effectivement, le SPUL travaille sur ce dossier.

John G. KINGMA souligne que le SPUL a une obligation de transiger par les lignes de l'Université Laval. Les locaux du SPUL étant loués, il n'est pas possible de faire installer de ligne cet automne. Si un serveur extérieur est souhaité, un local extérieur sera nécessaire.

Un membre se dit extrêmement inquiet quant au volet financier. Il demande si un allègement est prévu pour une ou un professeur qui souhaite travailler ailleurs.

John G. KINGMA souligne que le SPUL demandera des augmentations salariales pour chacune des deux années. En 2007-2008, l'augmentation a été de 6,4 %, et ce, à la demande de l'Employeur.

Une membre précise que ce n'est pas juste au Comité de négociation à mettre de la pression sur l'Employeur, mais aussi au Comité exécutif et aux membres du SPUL dont environ 180 sont présent.e.s aujourd'hui. Ceci démontre un fort appui des membres.

Un membre se dit préoccupé des moyens de communication et d'échange entre le SPUL et ses membres, considérant le domaine (spul.laval.ca) lié à celui de l'Université. Un tel lien n'est pas souhaitable. Il est possible d'héberger le site Web et les adresses du SPUL ailleurs. Le Syndicat des professeur.e.s à l'Université de Trois-Rivières s'est doté de son propre domaine. Il serait très prudent d'en faire autant. Migrer nos actifs à l'extérieur de l'Université enverrait un message très fort. Il est nécessaire d'avoir un cadre alternatif. On ne peut pas présumer que l'Université respectera les droits informatiques du SPUL. Le SPUL a besoin d'un outil de coordination, par exemple le SLACK. Il faut dépasser le stade du courriel.

John G. KINGMA fait part à ce membre de son souhait qu'il se joigne au Comité d'appui et de stratégie pour la négociation de la convention collective. Il informe les membres de la possibilité pour le SPUL d'utiliser le serveur de l'ACPPU. D'autres possibilités sont également en vérification.

Alain A. VIAU réitère qu'une réflexion est en cours à ce sujet et que le tout sera analysé. Des solutions claires et économiques sont souhaitables.

Un membre soulève qu'une réflexion plus large en ce sens doit également être faite pour la suite des choses. Il se dit en faveur de la reconduction de la convention collective compte tenu de la situation de la COVID et pour se donner du temps. Par exemple, si le SPUL s'en va en grève, quel message ceci enverrait à la société dans laquelle les gens perdent leur emploi ? Les liens avec la société sont très importants pour les professeur.e.s.

John G. KINGMA indique que les préoccupations soulevées par les membres sont très importantes. Le SPUL travaille de concert avec la FQPPU et l'ACPPU pour avoir plus de force. Des balises sont en place dans notre convention collective pour aider. Les professeur.e.s sont souvent en mode réaction. Il faut prôner l'importance de la participation des professeur.e.s dans la gouvernance de l'Université Laval.

Un membre vient appuyer les propos de ses collègues concernant l'importance d'avoir un cadre alternatif pour la gestion des données du SPUL.

Un autre membre amène le point que de pousser la négociation pourrait être une arme à deux tranchants étant donné que seulement deux chapitres sur huit du projet de convention collective ont été adoptés en Conseil syndical. Il faut faire attention pour ne pas se retrouver mal pris.

John G. KINGMA indique qu'effectivement, le SPUL n'est peut-être pas prêt à négocier, mais l'Employeur ne l'est pas non plus. Il n'est d'ailleurs pas en mesure de chiffrer quoi que ce soit pour l'instant. Il serait possible de commencer à négocier les deux premières parties adoptées.

Dans un autre ordre d'idées, un membre se dit estomaquée qu'une ou un étudiant puisse publier l'adresse personnelle d'une ou d'un professeur sans que son université le ou la défende.

John G. KINGMA la remercie pour ce commentaire des plus importants.

Un membre est étonné d'entendre parler de la grève sans d'autres moyens de pression. Il est important de se situer dans le contexte social plus large qu'à l'Université Laval.

John G. KINGMA précise que la liste des moyens de pression n'est pas longue dans le contexte de COVID présentement vécu. Le SPUL communique avec les autres syndicats. Une option serait de ne pas répondre aux courriels des étudiant.e.s. Cependant, comme les professeur.e.s se soucient beaucoup de leurs étudiant.e.s., ce moyen ne serait probablement pas respecté. Les moyens de pression sont un sujet difficile. Il faut penser aux dommages que certains actes pourraient engendrer. Il est à noter que l'objectif du SPUL n'est pas de déclencher la grève.

Un membre appuie le collègue qui parlait du contexte social qui est des plus importants. Il faut bien analyser nos demandes et leurs demandes.

Un membre, qui fait partie du Comité d'appui et de stratégie pour la négociation de la convention collective, est d'avis qu'un plan en ce sens doit être adopté. Des réflexions s'imposent.

John G. KINGMA indique qu'il faut effectivement avoir ces discussions. Le Comité exécutif a comme mission de réunir le Comité d'appui et de stratégie le plus rapidement possible.

Une membre convient que la présente situation de la COVID est difficile pour tout le monde, mais elle demande de grâce de ne pas minimiser l'impact de celle-ci sur les professeur.e.s. Les gens doivent être conscients de ce que les professeur.e.s vivent. Elle précise n'avoir vu aucun message provenant de l'Employeur portant sur les professeur.e.s.

John G. KINGMA acquiesce qu'il s'agit d'une période bien difficile. Il rappelle d'ailleurs aux membres du SPUL l'existence du service de soutien aux professeur.e.s offert de manière complètement confidentielle par deux professeurs retraités. Le numéro de téléphone (418 654-4721) pour joindre ce service n'est

pas relié au SPUL. Il s'agit d'une aide disponible tant pour les problèmes d'ordre personnel que professionnel.

Un membre rappelle le fait qu'il n'y a pas eu d'aménagement réel de la charge de travail importante engendrée par la situation de la COVID. Il faut faire part des difficultés vécues par les professeur.e.s. Sachant que l'état des étudiant.e.s est fragile, il faudrait réfléchir aux moyens en fonction de leur éviter de grands impacts.

Bernard ROY souligne que le sondage « Comment allez-vous? » a été transmis aux membres du SPUL au début octobre afin de permettre, entre autres, aux professeur.e.s de pouvoir s'exprimer sur les difficultés vécues. L'ampleur du corpus indique que plusieurs collègues sont dévoué.e.s, mais ne vont pas bien, plusieurs sont d'ailleurs souffrants. La détresse des étudiant.e.s est également soulignée.

8. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2020-2021 – INFORMATION

Yvan LEANZA invite Alain A. VIAU à présenter les perspectives pour l'année 2020-2021.

Étant donné l'heure tardive, Alain A. VIAU invite les membres à consulter le rapport annuel du Comité exécutif. Il précise qu'au point 11 de la présente séance, il soulignera certains points.

9. DOSSIER DE LA TRÉSORERIE

Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL | Réception

Le Comité exécutif propose : (AG 2020-11-06_06)

Que l'Assemblée générale reçoive le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Yvan LEANZA invite la trésorière, Claire BILODEAU, à présenter le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Claire BILODEAU présente le rapport.

Aucune question n'étant posée, Yvan LEANZA invite les membres à adopter la proposition de réception du rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Adoptée à l'unanimité

États financiers du SPUL du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020 | Adoption

Le Comité exécutif propose : (AG 2020-11-06_07)

Que l'Assemblée générale adopte les états financiers 2019-2020 du SPUL.

Yvan LEANZA invite Claire BILODEAU à présenter les principaux aspects des états financiers du SPUL pour l'année 2019-2020.

Claire BILODEAU présente les principaux aspects des états financiers.

Aucune question n'étant posée, Yvan LEANZA invite les membres à adopter la proposition d'adoption des états financiers du SPUL pour l'année 2019-2020.

Adoptée à l'unanimité

États financiers du CGAC du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020 | Information

Yvan LEANZA invite Claire BILODEAU à présenter l'information au sujet des états financiers du CGAC pour l'année 2019-2020.

Claire BILODEAU précise que ces états financiers ne sont pas encore prêts à être présentés. Ils seront prévus à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du SPUL l'année prochaine.

Prévisions budgétaires du SPUL du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021 | Dépôt

Le Comité exécutif propose : (AG 2020-11-06_08)

Que l'Assemblée générale accepte le dépôt des prévisions budgétaires du SPUL 2020-2021.

Claire BILODEAU présente les prévisions budgétaires.

Aucune question n'étant posée, Yvan LEANZA invite les membres à adopter la proposition de réception des prévisions budgétaires du SPUL 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

10. ÉLECTIONS : RAPPORT SUR LES MISES EN CANDIDATURE

Selon le Guide de procédure, le président et la secrétaire de l'assemblée, en l'occurrence Yvan LEANZA et Margot KASZAP, sont désignés respectivement comme président et secrétaire d'élection.

Yvan LEANZA invite Margot KASZAP à faire rapport aux membres de l'Assemblée générale du contexte et de la procédure suivie pour les mises en candidature.

Margot KASZAP fait rapport :

- Le jeudi 22 octobre 2020, le Comité exécutif a envoyé un courriel d'appel à candidatures, à tous les membres du SPUL.
- Cet appel concernait cinq postes au sein de l'Assemblée générale du SPUL et du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.
- En date du mercredi 28 octobre 2020, le Comité exécutif a reçu quatre candidatures qui ont été retenues et qui vous seront présentées.

Le rapport sur les mises en candidature étant terminé, Yvan LEANZA cède la présidence à Bernard ROY pour la durée de l'élection de la présidente ou du président de l'Assemblée générale du SPUL. Yvan LEANZA se retire dans la salle d'attente.

Bernard ROY ouvre une période de mises en candidature.

PRÉSIDENT.E DES SÉANCES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020-2021

un poste

Le Comité exécutif propose : (AG 2020-11-06_09)

La candidature d'Yvan LEANZA (École de psychologie) comme président des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'au point « Élections » lors de l'Assemblée générale ordinaire 2021-2022.

Aucune autre candidature n'est proposée. Bernard ROY clôt la période de mises en candidature et appelle le vote.

Yvan LEANZA est élu à la majorité

Bernard ROY félicite Yvan LEANZA pour son élection et lui rend la présidence de l'assemblée.

PRÉSIDENT.E SUPPLÉANT.E DES SÉANCES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020-2021

un poste

Yvan LEANZA, ouvre une période de mises en candidature.

Margot KASZAP précise qu'aucune candidature n'a été reçue pour ce poste.

Aucune candidature n'est proposée. Yvan LEANZA clôt la période de mises en candidature.

COMITÉ DE SURVEILLANCE DE L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE DU SPUL 2019-2020

trois postes de membre

1^{er} poste de membre

Yvan LEANZA ouvre une période de mises en candidature pour le premier poste.

Le Comité exécutif propose : (AG 2020-11-06_10)

La candidature de Bruno BOURASSA (Fondements et pratiques en éducation) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Aucune autre candidature n'est proposée. Yvan LEANZA clôt la période de mises en candidature et appelle le vote.

Bruno BOURASSA est élu à l'unanimité

2^e poste de membre

Yvan LEANZA ouvre une période de mises en candidatures pour le deuxième poste.

Le Comité exécutif propose : (AG 2020-11-06_11)

La candidature de Marc DESGAGNÉ (Faculté de pharmacie) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Aucune autre candidature n'est proposée. Yvan LEANZA clôt la période de mises en candidature et appelle le vote.

Marc DESGAGNÉ est élu à l'unanimité

3^e poste de membre

Yvan LEANZA ouvre une période de mises en candidatures pour le troisième poste.

Le Comité exécutif propose : (AG 2020-11-06_12)

La candidature de Jean TURGEON (Faculté de droit) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Aucune autre candidature n'est proposée. Yvan LEANZA clôt la période de mises en candidature et appelle le vote.

Jean TURGEON est élu à l'unanimité

11. INFORMATION DU PRÉSIDENT ET QUESTION DES MEMBRES

Yvan LEANZA invite Alain A. VIAU à prendre la parole.

Sondage de la FQPPU sur la santé psychologique du corps professoral

Alain A. VIAU précise que la santé psychologique des professeur.e.s est une préoccupation du SPUL, mais aussi d'autres syndicats et association membres de la FQPPU. Il invite fortement les professeur.e.s à remplir l'« Enquête sur la qualité de vie au travail », reçue par courriel et menée par une équipe de l'UQAM pilotée par la professeure Henriette BILODEAU et à laquelle s'est associée la FQPPU. Les résultats de cette enquête seront transmis au cours de la prochaine année.

Recrutement

Alain A. VIAU fait part des inquiétudes du SPUL en lien avec le recrutement précaire au sein des divers comités. Il précise qu'il est important de se rappeler que depuis sa fondation, en 1974, le SPUL fonctionne uniquement grâce à la collaboration des professeur.e.s.

Il y a trois ans, le Conseil syndical a opté pour un processus d'appel à candidatures transmis à tous les membres du SPUL afin de pourvoir les différents postes dans les comités. Malgré cette démarche d'appel à tous, il est souvent difficile de pourvoir les postes.

Alain A. VIAU met l'emphase sur le fait que, dans les trois prochaines années, plusieurs membres siégeant à des comités du SPUL, dont les président.e.s de comités clés, partiront à la retraite. Il est primordial que la relève de ces piliers de notre syndicat soit assurée pour ne pas compromettre la transmission de la mémoire et des savoirs syndicaux.

Il réitère l'importance de s'impliquer dans les comités. L'expérience acquise au fil du temps permettra d'occuper ces postes clés.

Gestion des assurances collectives

La gestion des assurances collectives continuera d'être une préoccupation pour la prochaine année, particulièrement dans le contexte d'une négociation de la prochaine convention collective 2020-20XX. Une attention particulière sera accordée afin de répondre à une préoccupation portant sur l'assurance salaire pour les professeurs et professeurs de 65 ans et plus. La contribution actuelle de l'Employeur

(1,7 % de la masse salariale) ne parviendra pas à maintenir la viabilité du régime actuel (déficit structurel).

Pérennité du régime de retraite du RRPPUL

La restructuration du Bureau de la retraite, commencée il y a deux ans, a été finalisée en avril 2020. Il s'agit d'une nouvelle structure de gouvernance, plus souple et moins énergivore en temps. Elle a comme mission d'assurer la pérennité de notre régime de retraite. Nous serons appelés à prendre des décisions dans l'année en cours afin de permettre la poursuite de la mission de notre régime. Entre autres, une grande partie des travaux du Comité de retraite cette année consistera à réviser les nouvelles hypothèses pour la prochaine évaluation actuarielle.

Révision des Statuts

Les Statuts du SPUL font l'objet d'une révision majeure. Le Conseil syndical doit poursuivre ses discussions afin de finaliser le projet. Par la suite, les membres du SPUL, en assemblée générale extraordinaire, seront invités à se prononcer sur l'adoption du projet de révision des Statuts du SPUL.

La refonte du site Internet

La refonte majeure du site Internet du SPUL est en cours afin qu'il puisse fournir l'information générale la plus complète et la plus pertinente à ses membres. L'exécutif du SPUL souhaite le moderniser, le rendre optimal par une nouvelle vitrine agréable à parcourir. Une refonte de l'Intranet est aussi prévue afin de mieux soutenir chacun des comités du SPUL.

Négociation de la convention collective SPUL/AESPUL 2019-20XX

La convention collective de l'Association des employées et employés du SPUL venait à échéance le 31 janvier 2018. Les parties ont convenu, par lettre d'entente, de la prolonger d'une année. Les comités de négociation respectifs travaillent actuellement à la préparation de leur document qui servira de base à la négociation prévue au cours de l'automne 2020.

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'a été soulevé.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposition ANCIAUX – CARREAU (AG 2020-11-06_13)

Que l'Assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité

L'assemblée est levée à 12 h 18.

Lu et approuvé par :

Yvan LEANZA, Ph. D.
Président de l'Assemblée générale du SPUL
Le _____ 2021

Margot KASZAP, Ph. D.
Secrétaire du SPUL